



AMBASSADE DE FRANCE AU PANAMA
SERVICE ECONOMIQUE

Le Chef de service

A Panama, le 10 septembre 2018

Rédacteur : Hawa LY et Pascal CARRERE

NOTE

Objet : Le secteur de l'assurance au Panama

Le secteur panaméen de l'assurance est très concentré. Il souffre depuis le début de l'année d'une érosion de sa rentabilité. La régulation du secteur doit être améliorée.

I. Un secteur très concentré qui peine à se développer au même rythme que l'économie panaméenne ...

Le secteur de l'assurance a enregistré une croissance continue depuis 2012. Toutefois, ce développement a été inférieur à l'essor moyen du PIB du Panama sur la période. Le poids relatif de cette branche d'activité dans l'économie panaméenne s'est donc réduit au cours des dernières années.

Le secteur est très concentré : trois sociétés réalisent près de la moitié du volume des primes. Les six premiers assureurs disposent d'une part de marché supérieure à 75 %. Les principaux opérateurs du secteur sont ASSA (17,7% de part de marché), Compañía Internacional de Seguros (16,7% de part de marché), MAPFRE (15,2% de part de marché - Espagne), Seguros Suramericana (9,8% de part de marché - Colombie), Pan American Life Insurance (8,9% de part de marché - États-Unis), Generali (7,6% de part de marché - Italie).

Fin 2017, le secteur a délivré 1 563 761 polices contre 1 459 033 en 2016 (+7,2%). La Superintendance des assurances et réassurances de Panama (SSRP) juge cette performance plutôt faible, évaluant le potentiel du marché national au moins au double et estimant que le secteur sous-performe encore nettement, notamment sur le segment assurance vie. A titre indicatif, on rappellera qu'il y a au Panama sept millions de téléphones portables actifs.

En 2017, les primes souscrites ont atteint 1,471 Md USD, soit une augmentation de 5,4 % par rapport à l'année précédente. Par types de polices, le secteur se structure comme suit :

- Assurance automobile¹ : 291 MUSD de primes (+3,7% par rapport à 2016)
- Assurance maladie : 284 MUSD de primes (+10,4% par rapport à 2016)
- Assurance-vie collective : 210 MUSD de primes (+13,4% par rapport à 2016)
- Assurance-vie individuelle : 168 MUSD de primes (+4,1% par rapport à 2016)
- Assurance incendie : 139 MUSD de primes (+12,9% par rapport à 2016)
- Garanties diverses : 134 MUSD de primes (+15,5% par rapport à 2016)

Au cours des sept premiers mois de l'année 2018, les primes souscrites ont augmenté de 3% en glissement annuel (g.a.), atteignant 863,6 M USD.

II. Et qui fait face à une forte augmentation des indemnisations tout en restant profitable.

En 2017, les compagnies ont connu un taux de croissance des sinistres supérieurs à celui des primes. Les indemnisations ont atteint 716,4 M USD en 2017 soit une augmentation de 24,1% par rapport à l'année précédente. Cette hausse significative est principalement imputable à l'assurance incendie (119,2 M USD de déboursements / +365,7% par rapport à 2016) et plus particulièrement à la

¹ Les banques lorsqu'elles délivrent un crédit automobile imposent à leur client de s'assurer.

multiplication d'accidents ponctuels sur la zone franche de Colon (ZLC). Cette tendance haussière vaut également pour l'assurance santé (+7,5% d'indemnisation par rapport à 2016) et pour l'assurance automobile (+12% d'indemnisation par rapport à 2016).

Au cours des sept premiers mois de 2018, ce mouvement d'augmentation des indemnisations s'est encore poursuivi, suite à une forte augmentation des tarifs des praticiens de santé et également des médicaments. De janvier à juillet 2018, l'assurance maladie représente le plus fort volume d'indemnités (137,7 M USD / +15,3% en g.a.), soit 33,3% du total des sinistres pris en compte sur la période.

Toutefois, malgré l'essor des sinistres, les compagnies d'assurance ont vu croître leurs bénéfices en 2017. L'APADEA annonce un résultat net de 90,2 M USD en 2017, pour ses 22 assureurs affiliés (qui regroupent 98,2% des primes) soit un pic de résultat sur la décennie. Le ratio général de rentabilité (bénéfice sur primes) est plutôt satisfaisant, s'affichant à 9,6 %.

III. Une nécessité réglementaire et opérationnelle : renforcer la régulation du marché.

L'environnement réglementaire du secteur de l'assurance au Panama est clairement en retard par rapport aux autres pays d'Amérique centrale. Fitch estime que l'autorité de régulation doit poursuivre ses efforts de mise en conformité vis à vis des normes internationales de Solvabilité II². Ce processus, nécessaire, devrait être graduel, selon l'APADEA, et durer entre 2 et 3 ans.

Des efforts méritoires ont, toutefois, été faits ces dernières années. En 2016, la SSRP, a mis en place une réglementation qui impose aux assureurs de constituer des réserves si l'un de leurs produits est déficitaire. Cette mesure vise à éviter qu'une compagnie abaisse artificiellement le prix des polices d'une de ses branches pour attirer les clients. En outre, la SSRP publie désormais les amendes imposées aux entreprises. De plus, la SSRP a également pouvoir d'enquête et de sanctions : depuis 2015, elle a mené 7 investigations et décidé de 5 liquidations d'entreprises, suspectées de blanchiment.

Enfin, s'agissant de la lutte contre le blanchiment financier, la SSRP prévoit dans les mois à venir, la signature du protocole d'entente multilatéral de l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA), pour le partage d'information. En effet, ce mémorandum multilatéral offrirait la possibilité d'échanger des informations avec les régulateurs de 62 territoires déjà signataires

Commentaires :

La mise à niveau de la régulation du secteur de l'assurance et le renforcement de la lutte contre le blanchiment de capitaux pourraient renforcer l'attractivité du Panama pour les assureurs internationaux.

² Solvabilité II, qui trouve son origine dans un règlement européen de 2009, est une série de mesures qui modifient le modèle de supervision et l'administration des sociétés d'assurance et vise à mieux calibrer les risques auxquels un assureur est exposé.